

Nabiapay-gumbu-zemio, un triangle d'extinction des espèces sauvages dans la zone Garamba-bili-chinko

Dieu Merci ADUBANG'O THUAMBE

Citer :

D. MERCI ADUBANG'O THUAMBE, « Nabiapay-Gumbu-Zemio, un triangle d'extinction des espèces sauvages dans la zone Garamba-Bili-Chinko », in RJCE, vol. Vol. 2, n° 1/2024, Mars 2024, pp. 146-155.

ISSN 3005-706X (imprimé)

ISSN 3005-7078 (numérique)

Dépôt légal : ZR 3.02310-57531

Les articles sont diffusés sous licence :



NABIAPAY-GUMBU-ZEMIO, UN TRIANGLE D'EXTINCTION DES ESPÈCES SAUVAGES DANS LA ZONE GARAMBA-BILI-CHINKO

Dieu Merci ADUBANG'O THUAMBE

Chef de Travaux à l'Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR-BUNIA)

&Tonton MUKOKO ASSANI

Chef de Travaux au Réseau des Universités du CEPROMAD/Aru

Résumé

Les aires protégées de la République Démocratique du Congo et de la République centrafricaine font partie du réseau des aires protégées en Afrique. Les réserves de Mbomu en RCA, de Bili-Uéré et le parc de la Garamba en RDC en font partie intégrante. Leur exploitation non durable, la faiblesse des cadres de coordination intersectoriels et l'insuffisance des capacités techniques et financières de gestion contribuent notamment à une érosion irréversible du capital naturel national de ces deux pays. Renforcer les aires protégées existantes de la RDC et de la RCA en un réseau structuré, fonctionnel et étendu, est essentiel pour atténuer ces menaces, garantir la conservation de la biodiversité et assurer une contribution positive tangible de celles-ci aux objectifs de lutte contre la pauvreté et de développement.

Mots-clés : *Nabiapay-Gumbu-Zemnio, triangle d'extinction, espèces sauvages, Garamba-Bili-chinko*

Abstract

The protected areas of the Democratic Republic of Congo and the Central African Republic are part of the network of protected areas in Africa. The reserves of Mbomu in CAR, Bili-Uere and the Garamba park in DRC are an integral part of it. Their unsustainable exploitation, the weakness of intersectoral coordination frameworks and the insufficiency of technical and financial management capacities contribute in particular to an irreversible erosion of the national natural capital of its two countries. Strengthening the existing protected areas of the DRC and CAR into a structured, functional and extensive network is essential to mitigate these threats, guarantee the conservation of biodiversity and ensure a tangible positive contribution of it to the objectives of combating biodiversity. poverty and development.

Keywords : *Nabiapay-Gumbu-Zemnio, triangle of extinction, wild species, Garamba-Bili-chinko*

1. Introduction

Située en Afrique centrale, la zone de Garamba-Bili-Chinko (GBC) partage les provinces de la République Démocratique du Congo (Bas et Haut-Uélé) et la République centrafricaine (Mbomu). Ces zones ont enduré des décennies de marginalisation et de conflit cyclique. Ce paysage comprend le complexe de la Garamba (parc national de la Garamba et ses trois domaines de chasse), le complexe Bili (réserve de Bili-Uéré et de Bomu) et la réserve de Chinko.

Dans ce complexe comme dans d'autres, bien qu'une partie de la chasse soit légale, l'impact de celle-ci sur les populations fauniques est devenu problématique parce que la viande n'est plus uniquement destinée à la consommation locale (à petite échelle), mais est devenue une activité commerciale à grande échelle. Cette activité est actuellement accentuée, car les espèces en voie de disparition sont

ciblées¹. Des groupes armés, dont l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et des braconniers, continuent à exploiter le manque de gouvernance des deux pays et la porosité de leurs frontières en attaquant les civils dans leur quête d'ivoire, d'or et de diamants. La violence intercommunautaire, résultant souvent de disputes territoriales, est exacerbée par le traumatisme et le manque de confiance profonds dont souffrent les civils. Les communautés locales, acteurs humanitaires, chercheurs et acteurs de conservation de la biosphère de cette région tentent de prévenir des conflits violents et de l'exploitation provoqués par ces groupes armés. Ils tentent de renforcer, d'augmenter et de relier ces efforts les uns aux autres pour mettre fin à la criminalité faunique. Pourtant, les espèces sauvages victimes de ces phénomènes sont juridiquement protégées par les lois tant nationales qu'internationales. C'est dans ce cadre que notre recherche s'inscrit. Le choix de cette région n'est pas anodin entre 2020 et 2023. Il se justifie par le fait que les villages de Nabiapay, Gumbu et Zemio constituent le triangle où l'extinction des espèces sauvages est facilitée par la collaboration entre les acteurs impliqués².

2. Aspects méthodologiques

Dans le cadre méthodologique, il sied de signaler que l'hypothèse centrale de cette recherche s'oriente sur le questionnement que les régions de Nabiapay-Gumbu-Zemio formeraient un triangle nocif de facilitation des ventes illicites des espèces sauvages dans la zone Bili-Chinko et Garamba entre les braconniers étrangers et les milices locales (Palangabolo, Zande, Anikbe, LRA, Bayuda(UDA), Mbororo) et ces dernières seraient des acteurs directs de la criminalité faunique.

L'objectif de cette recherche est de comprendre comment les populations perçoivent sur les motivations des trafics d'espèces sauvages, de cartographier l'interaction des lieux, des acteurs du commerce illicite dans la zone de Garamba, Bili et Chinko (GBC), et la destination des produits fauniques. Il vise à proposer des recommandations pour résoudre les problèmes du braconnage et du trafic des espèces sauvages dans le même paysage.

De ce fait, afin de récupérer les informations, la réalisation de la présente étude s'est basée essentiellement sur la technique documentaire, l'entretien semi-structuré et les interviews. En effet, l'abondance de la littérature sur le braconnage, le trafic illicite des espèces sauvages et autres formes de criminalité dans la zone GBC ont largement servi à la collecte documentaire de données recherchées. La lecture des ouvrages s'est avérée importante pour enrichir la problématique et nous a guidés dans la confection des interviews et guides d'entretien. Ces informations documentaires sont complétées par des données d'entretiens semi-structurés réalisés avec les informateurs clés à l'aide d'un guide comportant des questions fermées.

Quelques interviews réalisées en vue d'approfondir l'analyse se sont ajoutées pour compléter la présente étude. Elles sont réalisées auprès des personnes-ressources dans les villages et/ou centres de Gumbu, Zemio et Niabipay.

3. Présentation de la zone d'étude

La région de cette étude est une zone frontalière qui s'étend de Mbomou-Uélé à travers la préfecture de Mbomou en République centrafricaine (RCA) et les provinces du Haut-Uélé et Bas-Uélé en République démocratique du Congo (RDC). La région comprend de nombreux espaces naturels

¹ Telle que proposée par Hockings, M., Stolton, S., Leverington, F., Dudley, N. & Courrau, J. (2020). Évaluation de l'efficacité : Un cadre pour l'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées. 4e édition. UICN, Gland, Suisse.

² Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE / UNEP).(2011a). The Democratic Republic of the Congo: Post-Conflict Environmental Assessment Synthesis for Policy Makers.

protégés, dont la réserve de Chinko en RCA, le parc national de la Garamba et l'aire protégée de Bili-Uélé en RDC.

Ce paysage frontalier dénommé Garamba-Bili-Chinko (GBC) a presque les mêmes caractéristiques physiques, botaniques et climatologiques. La zone se caractérise par une gouvernance faible et l'insécurité, cette dernière étant perpétrée par les activités des groupes armés étrangers notamment de la LRA. Il s'agit d'une région éloignée, peu développée et habitée par des communautés agricoles et des peuples pasteurs transhumants avec une faible opportunité génératrice de revenu et d'infrastructures adéquates.

L'Aire de conservation transfrontalière (ACTF) de Garamba / Bili-Uélé / Southern Zemongo-Chinko est une région importante pour la biodiversité mondiale, et le domaine de chasse de Bili-Uélé et la réserve de faune de Mbomu forment à eux deux, un socle important dans ce réseau d'aires protégées transfrontalières. L'ICCN et son personnel, les communautés locales, les autorités locales et judiciaires ainsi que la faune sauvage, les terres et autres ressources naturelles dans et à proximité de la zone de chasse de Bili et Mbomu (ZCBM) constituent les parties prenantes et bénéficiaires de ce travail de protection naturelle des espèces. Les zones culminantes de tractations illicites et illégales entre les trois aires protégées sont ainsi décrites ci-dessous. Ces localités citées dans plusieurs études et rapports sur la criminalité faunique constituent un hub de facilitation de l'extinction des espèces sauvages vu leurs positions géographiques, et les interconnexions entre elles et les pays frontaliers d'où proviennent les braconniers armés étrangers.

3.1. **Nabiapay**

C'est un marché situé au village Li-Mbomu, groupement Bitima, en territoire de Dungu. Ce marché culminant se trouve au centre d'un circuit économique dont la partie nord est située en proximité de la frontière centrafricaine, à l'Est c'est le village de Ndorenzi et la limite sud est marquée par les villages de Namboli et Akonvuko. Il collabore avec Bitima(frontière) et avec le marché de Bangalu qui est en connexion avec la RCA et le Sud-Soudan.

3.2. **Gumbu**

C'est un marché situé dans le village du même nom en chefferie de Bili, territoire de Bondo dans la province du Bas-Uélé. Il longe le village voisin d'Adama qui héberge une vaste forêt à la galerie simple, une continuation de la réserve de Bili-Uéré. Ce marché est influencé par sa situation géographique, par les villages de Ze et Bulumasi, en territoire de Bondo connectés au Nord et encadrés par les centres de Banzali et Balumasi, au sud c'est la zone de Lalu et Bambiko. Ses parties Est et l'Ouest sont limitées respectivement par Bangoie, Dengu et Lebo. Ces localités frontalières ont des impacts intrinsèques dans le trafic en lien avec ce marché de Gumbu.

3.3. **Zemio**

Zémio est une commune et une sous-préfecture de la préfecture du Haut-Mbomou, dans le sud-est de la République centrafricaine. Cette commune était l'ancienne capitale du sultanat de Zemio avant son abolition en 1923 par la France. Zemio est une ville diversifiée. Elle est habitée par des Zandes, des Bandas, des Rungas, des Gulas, des Peuls et des Arabes.

Zemio étant l'un des principaux axes de cette contrée de la RCA, il est interconnecté avec les villages situés sur les axes Rafaï – Mboki qui sont régulièrement la cible d'attaques de la LRA. Pour s'en protéger, les communautés réalisent des déplacements

pendulaires ou vers la brousse ou des villages considérés comme plus sûrs. Cette zone est influencée par le village de Bahr situé à quarante kilomètres de Zemio et Rafaï à vingt kilomètres ainsi que les villages de Barh et de Tabanes.

4. Analyse du cercle d’extinction des espèces sauvages dans Garamba-Bili-Chinko

4.1. Une population inquiète du triangle Nabiapay, Gumbu et Zemio

Dans la zone du triangle Nabiapay-Gumbu-Zemio, choisie pour cette étude, le trafic des espèces sauvages est un sacrilège pour toute la région des provinces du Bas-Uélé, Haut-Uélé et la préfecture du Haut-Mbomu dans le sud-est de la République démocratique du Congo. Des attaques des rebelles à répétition dans ses zones démontrent qu’après leur forfait, les ravisseurs quittent la zone avec des quantités importantes d’espèces sauvages protégées tuées pour être vendues dans un circuit illégal³.

Des coalitions des présumés rebelles centrafricains, sud-soudanais, des rebelles ougandais attaquent des personnes qui retournaient du marché de Nabiapay à la frontière avec le Soudan du Sud alors que, parmi elles se retrouvent des collaborateurs de ces derniers, explique un chercheur de la région joint au téléphone au cours de cette collecte des données⁴.

Ses éléments sont confirmés par les autorités administratives de Dungu, qui, tout en indiquant que les acteurs de la société civile avaient alerté sur cette pratique, révèlent qu’aucune mesure de prévention n’est prise. Effectivement, les zones du Bas-Uélé et Haut-Uélé en RDC et Mbomu en RCA sont des points de sorties des produits sauvages protégés.

Selon l’Indice de prix à la consommation (IPC), ce dernier étant un cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire au monde, a en février 2017 indiqué que le Haut-Mbomou figurait parmi les préfectures les plus touchées par l’insécurité alimentaire due aux guerres et aux menaces des braconniers qui profitent de la porosité de la frontière congolaise. La préfecture est en effet classée en phase de crise pour la troisième année consécutive et pour la première fois depuis 2014, une partie de la population (35%) est considérée comme étant en phase d’urgence.

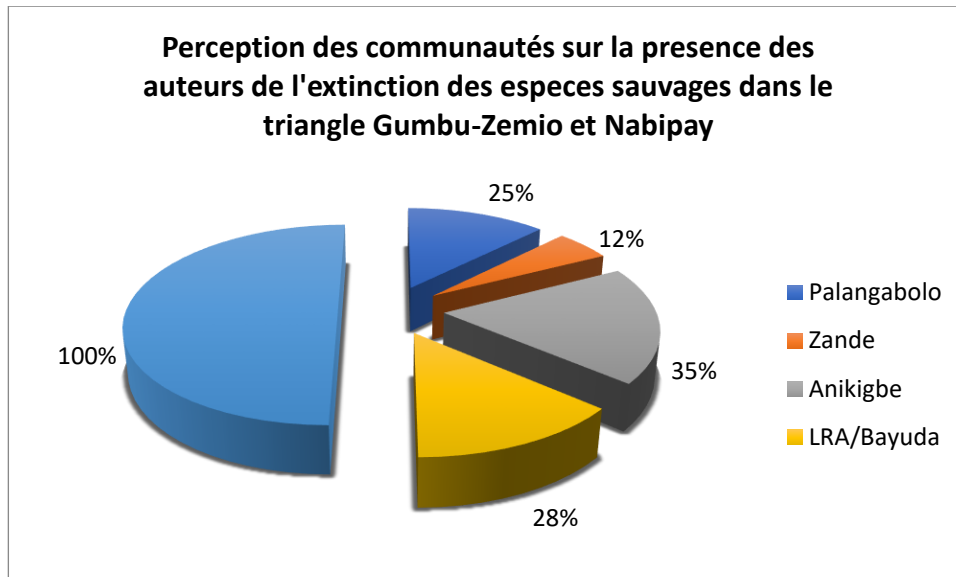
Seulement les rebelles massacrent les animaux protégés et même des civils le long de leur passage et la population est obligée de quitter les lieux. Il est toutefois important de noter que la sécurité dans la zone se dégrade lorsque les ménages sont en cours de déplacement, et à s’améliore lorsque ceux-ci sont retournés chez eux et relancent des activités génératrices de revenus.

C’est dire que, par insuffisance d’une adaptation de processus résilience de la population de cette zone dû aux multiples déplacements, les jeunes ainsi que d’autres leaders se profilent aux activités prometteuses et présentes dans la zone de collaboration avec les braconniers. La figure ci-dessous explique le classement de l’inquiétude des communautés sur la présence des auteurs de l’extinction des espèces sauvages protégées dans le triangle de la recherche. Les données ont été collectées lors d’entretiens avec les leaders communautaires, les autorités locales et les organisations de la société civile.

Figure 1. Résultats compilés de l’analyse de la zone lors de l’interview en octobre 2023

³ <https://www.radiokapi.net/2015/12/17/actualite/securite/des-presumes-lra-tuent-3-personnes-dans-le-haut-uele>

⁴ Entretien avec monsieur Pascal Kirongonzi, activiste des droits humains de l’ONG COPADH en septembre 2023.



Ce graphique mesure la perception des communautés sur la présence des auteurs de l'extinction des espèces sauvages dans le triangle Gumbu-Zemio-Nabiapay en République démocratique du Congo et en République centrafricaine. Ce triangle transfrontalier constitue une zone où se concentrent les acteurs de trafic d'espèces sauvages à grande échelle comme la milice locale Anikigbe (35%), suivi de la RLA et Bayuda (28%), de Palangabolo (25%) ainsi que Azande (12%).

Ces positions des communautés des provinces du Bas-Uélé, Haut-Uélé en République Démocratique du Congo et de la préfecture du Haut Mbomou, dans le sud-est de la République centrafricaine se réfère aux études menées par Sylvain-Gauthier Kabemba dans cette zone. Il spécifie qu'en plus des lois destinées à protéger les animaux en RDC, le code congolais sur la chasse de la faune sauvage datant de 1982, le pays a ratifié la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) en décembre 1994 qui renforce la protection des espèces protégées face à la chasse dite artisanale.

Au nombre des raisons qui justifient l'existence de la chasse des animaux sauvages protégés en RDC, les contraintes économiques, traditionnelles, démographiques, ou encore l'absence des services publics compétents sont évoquées par les membres des communautés ainsi que les parties prenantes. Des primates, des antilopes, des tortues ou encore des pangolins y sont amenés presque toutes les semaines⁵. C'est qui justifie qu'au moins 6 millions de tonnes de viandes sont consommées annuellement dans la Région des Grands lacs, inclus dans la RDC. Mais, les chiffres ne semblent pas convaincre les activistes, qui pensent que la consommation de la viande de brousse serait plus importante que ces chiffres donnés au cours d'un atelier pour l'élaboration de la stratégie et du plan d'action nationale sur la viande de brousse depuis 2009, malgré les efforts du gouvernement congolais et de partenaires techniques et financiers.⁶

4.2. Un triangle sous tutelle du joug extérieur

La République Démocratique du Congo et la République Centrafricaine sont deux pays qui partagent les mêmes frontières dans notre zone d'étude du Bas et Haut-Uele et de Mbomou. Au-delà des

⁵ <https://archive.pfbc-cbfp.org/actualites/items/TRAFFIC-Actualit%C3%A9-F.html>

⁶ [https://www.trafic.org/news-french/2009/10/8/rd-congo/Un atelier pour l'élaboration de la stratégie et du plan d'action national sur la viande de brousse.html](https://www.trafic.org/news-french/2009/10/8/rd-congo/Un%20atelier%20pour%20l%27%C3%A9laboration%20de%20la%20strat%C3%A9gie%20et%20du%20plan%20d%27action%20national%20sur%20la%20viande%20de%20brousse.html)

menaces terroristes que fait planer la LRA dans les Uélé en RDC et sur Mbomu en RCA depuis 2004⁷, cette zone a connu l'incursion des éleveurs nomades peuls, en transhumance avec leur cheptel, à partir du Niger et même du Soudan. En quête du vert pâturage pour faire paître leurs bêtes estimées à des dizaines de milliers de têtes, les éleveurs de Mbororo ont profité de la deuxième guerre du Congo (entre 1998 et 2004) pour envahir cette partie à la frontière de la RDC. À noter que ces éleveurs n'ont comme moyen de survie que l'élevage, et que leur prospérité est intrinsèquement liée au vert pâturage et à une hydrographie abondante ; raison pour laquelle ils ont déclaré avoir trouvé un trésor caché dans les Uélé et à Mbomu, qu'ils considèrent comme une manne tombée du ciel avec des opérations de trafic en collaboration avec les braconniers, dont les Bayuda et les présumés éléments de la Seleka⁸.

Dans cette zone de Bas-Uélé et Haut-Uélé en RDC et de Mbomu en RCA, les éleveurs Mbororo entretiennent des relations intrinsèques avec les Seleka, les LRA, les Bayuda et les collaborateurs locaux dans le trafic illicite des matières premières congolaises, notamment de l'or et du diamant.⁹ Entretemps, certains d'entre eux se sont implantés à Melinda, Gumbu dans le Bas-Uélé, dans la carrière de diamant située à quelques encablures de Madi, chef-lieu de la chefferie de Bosso, à Bitima dans le territoire de Dungu. Ces hommes accueillis par les Congolais sont en connexion directe avec le marché de Zemio en RCA sous la houlette du centre de négoce frontalier de Nabiapay pour l'exportation des produits de braconnage¹⁰.

Ceci démontre les schémas par lesquels, le joug extérieur influence la criminalité faunique dans la zone transfrontalière de Garamba, Bili et Chinko. Des entretiens avec les leaders, la perception de cette criminalité passe par le canal de la zone :

- a. D'abord du marché de Nabiapay faisant jonction du village de Ndorenzi, Namboli et Akonvuko. C'est la voie de la sortie du territoire congolais par la frontière du Sud Soudan vers Bitima(frontière) en collaboration avec le marché de Bangalu, ce dernier est rélié avec la RCA et les marchés du Sud-Soudan.
- b. Ensuite, le marché de GUMBU en chefferie de Bili, territoire de Bondo dans la province du Bas-Uélé. Ce marché longe le village voisin d'Adama hébergeant une vaste forêt à galerie simple, une continuation de la réserve de Bili-Uéré. Le trafic est influencé par la position géographique des villages environnants la réserve de Bili. Les braconniers accèdent à la réserve par les villages de Ze et Bulumasi, en territoire de Bondo dont les liens aux centres de Banzali et Balumasi par la sortie vers le territoire d'Ango principalement par le centre de Zapai et le sud de ce village facilite la sortie par la zone de Lalu et Bambiko sans minimiser la sortie de Bangoie, Dengu et Lebo.
- c. En fin, le marché transfrontalier centrafricain de Zemio est le centre de la connexion entre les deux centres frontaliers de Nabiapay et Gumbu. Son interconnexion avec le Sud-Soudan et le Gabon stimule cette zone de facilitation de l'insécurité faunique par les villages situés sur les axes Rafäi – Mboki. Ces derniers sont considérés comme les passages des braconniers LRA, en connivence avec les Bayudas, la Seleka ainsi que les rebelles sud-soudanais de Janjaweed de Tabanes.

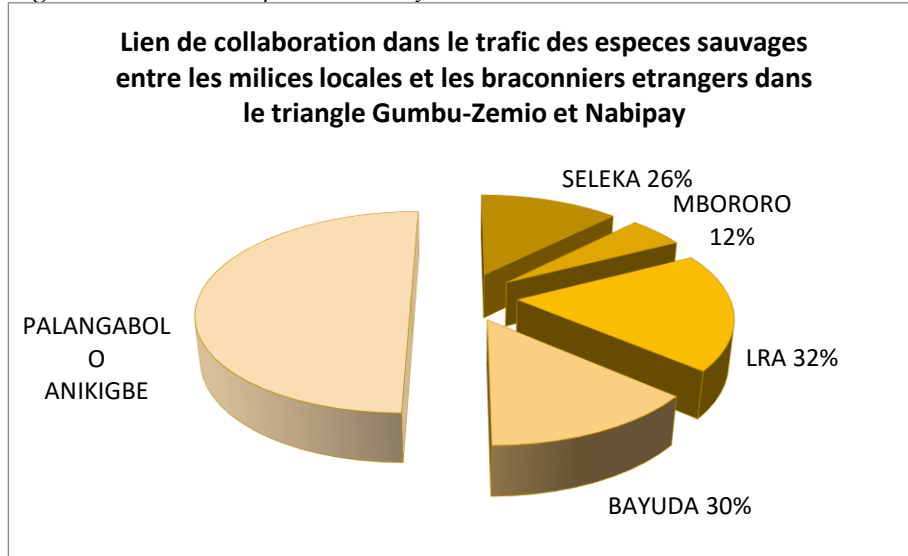
⁷ X. ZEEBROEK et al., *Étude sur la prolifération des armes légères en République Démocratique du Congo*, Bruxelles, Notes d'analyse du GRIP, 2010, pp.78-79.

⁸ La Voix pour la Paix, Actualité et opinions des régions touchées par l'Armée de Résistance du Seigneur en Centrafricaine (RCA), en République démocratique du Congo (RDC), au Sud-Soudan et en Ouganda, Bulletin n°3, juin à septembre 2012, p.8.

⁹ M. KALE NZONGELE, *Invasion du territoire congolais par les éleveurs nomades Mbororo. Analyse sur les districts du Bas et du Haut-Uélé en Province orientale*, Mémoire de D.E.S. en Droit, inédit, Faculté de Droit, Université de Kisangani, 2014-2015, p.137.

¹⁰ UA, *Rapport de la mission d'information sur les migrations des pasteurs nomades Mbororo, dépêchée en République démocratique du Congo, au Soudan, en République centrafricaine et au Cameroun*, 2007, p.4.

Figure 2. Résultats compilés de l'analyse de la zone lors de l'interview en octobre 2023



La figure ci-dessus démontre la collaboration entre les milices locales et les braconniers étrangers dans le triangle Gumbu-Zemio-Nabipay dans le trafic des espèces sauvages. Ces éléments primaires des parties prenantes explicitent les liens de collaboration entre les milices locales internes dans la zone précitée et les braconniers étrangers dans ces réserves. La milice locale Palangabolo Anikigbe reste le principal collaborateur selon les interviewés avec à sa tête la LRA (32%), les Bayuda (30%), la Seleka (26%) et les éleveurs Mbororos (26%).

Les braconniers dénommés « Hudas » provenant de la Libye ou du Tchad attaquent fréquemment les gardes forestiers au cours de patrouilles à pied et influencent fortement cette criminalité faunique, malgré la présence des éléments de l'ordre gouvernemental de ses deux pays. Outre le trafic illicite des espèces sauvages, les véhicules avec leurs passagers et leurs marchandises, sont contraints de faire parfois des détours et de circuler sur l'axe Ouganda Aru-Faradje-Dungu-Yambio, suite à l'occupation par des rebelles sud-soudanais de l'axe stratégique d'approvisionnement Ouganda-Yambio, via Yei¹¹. Le groupe marginal Zande, dénommé « Palangabolo » (*Jeunesse forte*), en collaboration avec les éléments de la LRA, dans la région de Doruma, située dans la zone frontalière entre la RDC, le Soudan du Sud et la République centrafricaine, les Houdas, les Mbororos, les Anti-Balakas et autres sont ainsi cités dans les exactions perpétrées dans ses zones.¹² Cependant en 2019, les députés provinciaux du Haut-Uélé redoutaient ce qu'ils qualifient du plan de déstabilisation du bassin de l'Uélé qui serait organisé par les groupes rebelles étrangers précités. Dans leur mémo contenant six pages, les élus provinciaux expriment leurs grandes inquiétudes sur l'insécurité qui prévaut actuellement dans la province du Haut-Uélé en général, singulièrement dans les territoires de Dungu, Faradje, Niangara et Watsa.

4.3. Des initiatives des partenaires contribuent à la gouvernance concertée de la sauvegarde faunique et à la réduction du braconnage

Dans cette zone de Garamba-Bili-Chinko, plusieurs initiatives de gestion concertée écosystémique tentent de réduire le braconnage et sont mises en place pour atténuer les effets de cette menace sur ses aires protégées par les activités philanthropiques en associant les communautés riveraines. La

¹¹ <http://cymimeboya.blogspot.com/2021/10/Haut-uele-nord-kivu-dix-sept-elementes-des-groupes.html>

¹² https://www.mediacongo.net/article-actualite60971_haut_uele_les_deputes_provinceaux_interpellent_felix_tshisekedi_au_sujet_de_l_insecurite_grandissant_e_via_un_memo.html

zone Garamba-Bili-Chinko (GBC) faisant partie d'un paysage transfrontalier avec des aires protégées écologiquement liées, African Wildlife Foundation (AWF) y met en œuvre un projet financé par l'Union européenne (UE) à Bili-Uélé, en RDC intitulé « Assurer un avenir durable au complexe d'aires protégées de Bili-Uélé, à ses habitants et à sa biodiversité ». Ce financement a été accordé dans le cadre du Programme d'Appui régional « préserver la biodiversité et les écosystèmes fragiles en Afrique centrale » dans sa sixième phase (ECOFAC 6) pour un montant total de 86 417 500 euros.

Lancé en 2017 et mené sous l'égide de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), ECOFAC 6 concerne 7 pays d'Afrique centrale (Cameroun, Congo, Gabon, République démocratique du Congo, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe et Tchad). Elle opère dans 16 aires protégées, dont 10 sont transfrontalières. Son cadre logique comprend cinq résultats principaux. Les actions prioritaires d'ECOFAC6 sont la conservation du patrimoine naturel des États partenaires et le développement local dans les zones périphériques des aires protégées. Certaines actions de ce programme régional dépassent parfois le périmètre des aires protégées, comme les travaux réalisés sur l'organisation spatiale transfrontalière des routes de transhumance (Cameroun/Nigeria).

Les groupes cibles du projet « Assurer un avenir durable au complexe d'aires protégées de Bili-Uélé, à ses habitants et à sa biodiversité » comprennent l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) et son personnel responsable de la gestion de la zone de chasse de Bili-Uélé et de la réserve faunique de Mbomu, les communautés locales vivant à proximité de la zone centrale de conservation ; les autorités judiciaires en charge de la question du commerce illégal d'espèces sauvages; le territoire et les autorités provinciales responsables de l'élaboration d'un plan d'aménagement du territoire équilibré et intégré (PEB) au niveau territorial.

C'est dans l'objectif de contribuer à l'amélioration de la gouvernance, de la gestion des ressources naturelles et services écosystémiques pour le développement durable, la cohésion sociale et la transformation des conflits dans les territoires d'Ango et de Bondo que des structures de gouvernance sont établies et soutenues dans ces deux territoires. Celles-ci permettent d'associer les administrations et les communautés locales à la planification en matière de développement, de sécurité et de gestion des ressources naturelles. Grâce à un travail de synergie entre les différents partenaires, à savoir : African Wildlife Foundation (AWF), Juristes pour le renforcement et l'application de la loi dans le secteur de l'environnement (JURISTRALE), Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) et les autres parties prenantes, une stratégie de participation publique a été élaborée. Le document sert de référence dans l'orientation de la collaboration et des échanges entre les services de conservation et les parties prenantes¹³.

Pendant ce temps, au parc de la Garamba, l'Union Européenne, sous-financement du projet Environnement et Agriculture Durable (EAD), dans le volet du 11^e Fonds Européen de Développement (FED), permet au gestionnaire de ce patrimoine de l'UNESCO de mettre en place des activités pour le développement d'une gouvernance participative des ressources naturelles des domaines de chasse autour du parc national de la Garamba (PNG). À savoir, l'élaboration et la mise en place avec les communautés et autorités d'un plan d'utilisation des terres des domaines de chasse ; la cessation de l'orpaillage ; la mise en place d'un mécanisme de gouvernance et de suivi de la coupe de bois dans les domaines de chasse s'appuyant sur les chefferies locales. Il s'agit aussi de sensibiliser les autorités (chefferies, administration, etc.) et les communautés sur la cessation des activités d'orpaillage dans l'aire protégée, et sur le programme de développement de l'agroécologie dans les domaines de chasse et en zone riveraine. Cela s'accompagne de la signature d'un accord de partenariat

¹³ Rapport annuel de mars 2021-ECOFAC-Bili-uéré.

avec les chefferies pour l'entretien des pistes dans les trois domaines de chasse ; et la mise à contribution des communautés pour la réalisation et la gestion des infrastructures socio-collectives (eau, éducation et santé).

Ces initiatives de Partenariat public-privé (PPP), consistent à améliorer les résultats en matière de conservation en Afrique centrale et comprennent la sauvegarde et la stabilisation des populations d'animaux sauvages et des fonctions des écosystèmes malgré les nombreuses menaces. Bien que les densités de population soient, dans de nombreux cas, encore bien inférieures aux niveaux optimaux, cette stabilisation est une réalisation importante et permet un redressement plus complet au fil du temps. Le rapport de l'évaluation des partenariats pour la gestion des zones protégées en Afrique centrale en 2021 révèle que, dans certaines aires protégées, les principales populations d'animaux sauvages augmentent. Par exemple, après de longues périodes de déclin, les éléphants augmentent dans le parc de Zakouma, les lions et les hippopotames reviennent dans celui de Chinko, et les familles de gorilles de montagne prennent de l'expansion dans le parc de la Garamba. Toutefois, le « succès » dépend en grande partie du contexte et, dans des circonstances de graves menaces (notamment la présence de milices armées, l'impunité des braconniers et les fortes pressions démographiques), certaines populations d'animaux sauvages ont continué à décliner, bien que probablement plus lentement que sans PPP. Aucune espèce n'a disparu. Il est fort probable que les PPP ont sauvé certaines aires protégées (AP) d'une disparition presque certaine. Dans le parc de la Garamba, par exemple, la capacité de gestion s'est considérablement améliorée et lui a permis de répondre beaucoup plus efficacement aux menaces avec l'incitation de la réintroduction des rhinocéros. Néanmoins, l'ampleur des défis est telle que les deux parcs restent gravement menacés et que les principales populations d'animaux sauvages sont toujours en danger. Cela suggère que, dans ces circonstances, un plus grand effort doit être entrepris au sein de la communauté élargie des gouvernements et des bailleurs de fonds pour soutenir autant la gestion actuelle des PPP que s'attaquer aux problèmes sous-jacents.

5. Conclusion

La présente étude s'est interrogée sur la perception des populations sur les motivations des trafics des espèces sauvages, la cartographie des interactions des lieux, des acteurs du commerce illicite dans la zone le paysage Garamba-Bili-Chinko (GBC) de 2020 à 2023.

La présente analyse s'est basée essentiellement sur la technique documentaire, l'entretien semi-structuré et les interviews pour la collecte des données sur le terrain comme technique de recherche auprès des personnes-ressources dans les villages des zones de Gumbu, Zemio et Niabipay. La revue de littérature s'en est suivie pour approfondir les informations. Cette étude a ainsi démontré qu'entre 2020 et 2023, plusieurs facteurs étaient à la base de l'extinction des espèces sauvages dans la zone de Garamba-Bili-Chinko dont le cycle infernal reste le triangle de Gumbu, Zemio et Niabipay en connexion avec les acteurs locaux dont le Palangabolo Anikigbe de mèche avec les braconniers étrangers dont les principaux sont la LRA (32%), les Bayudas, la Seleka et les éleveurs Mbororos.

Enfin, compte tenu du fait que pour les communautés de la région, ces aires protégées représentent plus un symbole ancestral et que les espèces sauvages constituent une menace pour la sécurité dans la zone, il n'est pas aisé d'envisager la conservation de la faune sauvage sans proposer des alternatives à la sécurité du milieu, les populations et animaux protégés étant victimes des braconniers. C'est ainsi que les recommandations suivantes vont tant soit peu améliorer la lutte contre la criminalité faunique :

- enquêter et sanctionner les auteurs de la criminalité faunique conformément à la Loi n° 14/003 du 11 février 2014 relative à la conservation de la nature en RDC et à l'Ordonnance-loi n° 84-045 portant protection de la faune sauvage et réglementant l'exercice de la chasse en République centrafricaine ;
- les gestionnaires des complexes de la Garamba, Bili et Chinko doivent multiplier les activités de développement communautaire autour de leurs aires protégées pour réduire la pression sur les espèces protégées ;
- une stratégie de contribution au développement communautaire devrait être élaborée sur la base d'études de faisabilité et de chaînes de valeur en intégrant les aspects socio-anthropologiques des communautés riveraines ;
- élaborer et adopter, de manière participative, des plans pour des activités génératrices de revenus rentables et durables ;
- renforcer la sécurité dans les frontières entre la République démocratique du Congo et la République centrafricaine ;
- appuyer les services de migration dans le contrôle des entrées et sorties des biens et des personnes.